

LA BASTIDE CLAIRENCE

Une Commune « Touristique »...



Par arrêté du 2 juin dernier, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a accordé à LA BASTIDE CLAIRENCE la dénomination de « Commune Touristique ».

La concrétisation d'un travail de longue haleine entamé en 1983 et conduit par les différentes municipalités qui se sont succédées, comme l'a précisé le premier magistrat, Léopold DARRITCHON.

Installation d'artisans d'art, création de structures d'hébergement touristiques, valorisation des produits fermiers de qualité, mise en valeur du site moyen-âgeux, écologie et développement durable privilégiés... autant de grands axes qui ont été mis en oeuvre et qui trouvent aujourd'hui une juste récompense. Comme le souligne le Maire, la loi permet d'envisager de passer à un stade plus élaboré, celui de « station touristique ». « Mais cette étape nous paraît très prématurée... la sagesse paysanne nous rappelle qu'il faut d'abord semer pour récolter les fruits de ces semences. Les premières récoltes sont prometteuses, mais il nous faut encore et encore semer dans le sillon que l'on a tracé ». Selon ses mots, « La Commune, devenue le poumon vert de la Côte Basque, continue à croire en cette charte d'esthétique et de qualité symbole d'une vie paisible et sereine... ».